

Communiqué de presse

Incident chimique dans une entreprise à La Chaux-de-Fonds

Un incident chimique survenu dans une entreprise à La Chaux-de-Fonds a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que des mesures de précaution pour les habitations situées à proximité. L'événement n'a fait aucun blessé.

Vendredi 13 mars 2026, à 6h20, une alarme automatique s'est déclenchée dans une entreprise située à la rue des Combes-des-Moulins à La Chaux-de-Fonds, signalant un incident chimique. Les sapeurs-pompiers du Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) sont immédiatement intervenus sur place avec 11 pompiers professionnels, renforcés par le Service de protection et de sauvetage (SPS) de Neuchâtel. Deux spécialistes du Groupe de soutien technique et d'analyses (GSTA), ainsi que l'inspectorat de l'ECAP, se sont également rendus sur les lieux.

L'incident est dû à un mélange accidentel de produits chimiques ayant provoqué des émanations gazeuses d'oxydes d'azote, ce qui a déclenché l'alarme automatique. Par mesure de précaution, cinq habitations situées à proximité ont été provisoirement confinées et trois maisons ont été évacuées pendant environ cinq heures, le temps pour les intervenants de sécuriser et de traiter la situation. L'incident étant resté confiné à l'intérieur du bâtiment, ni la population ni l'environnement n'ont été mis en danger.

Une enquête a été ouverte par la police neuchâteloise afin d'établir les causes et les circonstances de cet événement. L'intervention a mobilisé quatre patrouilles de la police neuchâteloise ainsi que quatre enquêteurs de la police judiciaire. Le service de la sécurité publique de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également été engagé en appui.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 13 mars 2026